

Aussi,—Etat concernant les grains de semence et les dette pour aide, en vertu de l'article 2, chapitre 51 de 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la couronne", pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Etat des sommes remboursées sur l'autorité de Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, sous les prescriptions du chapitre 35, 22-23 George V, étant la Loi intitulée, Loi des remboursements (Ressources naturelles).

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi, il dépose sur la Table,—Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, conformément à l'article 19, chapitre 47, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copies des arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, chapitre 25, S.R.C., 1927, accordant des subsides pour des entrepôts frigorifiques publics.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes et autres documents que le ministère de l'Agriculture a mis dans ses dossiers du 1er janvier 1930 jusqu'à ce jour au sujet de l'établissement d'une zone de cantonnement pour l'éradication de la tuberculose bovine dans les districts agricoles de Chicoutimi, Roberval, Charlevoix et Saguenay.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Rapport du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques.

Et aussi,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie d'ordonnances du Yukon passées par le conseil du Yukon durant l'année 1933.

Aussi,—Relevé concernant la mise à la retraite de Thomas Mulvey, écuyer, sous-secrétaire d'Etat, conformément aux prescriptions de l'article 6, de la Loi du service civil, S.R.C., 1927, Chapitre 22.

Aussi,—Copies de rapport des positions exclues en vertu des dispositions de l'article 59, de l'opération de la Loi du service civil, Chapitre 22, S.R.C., 1927, depuis le 1er octobre 1932 au 31 décembre 1933.

Aussi,—Etat détaillé de tous les bons et sécurités enregistrés dans les départements du Secrétaire d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, sous les dispositions de l'article 32, Chapitre 164, des S.R.C., 1927.